

# "Le département français de la Haute-Savoie..."

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles**

Band (Jahr): **37 (1901)**

Heft 139

PDF erstellt am: **30.06.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LE  
CLIMAT DE LA HAUTE-SAVOIE

PAR

C. BÜHRER

---

Le département français de la Haute-Savoie comprend toute la partie septentrionale des Alpes françaises, entre le massif du Mont-Blanc, le lac Léman et le Rhône. De son point culminant, situé à son extrémité orientale, le terrain s'incline graduellement à l'ouest vers le cours du Rhône, s'abaissant de 4810 m. à environ 250 m. Sa superficie est de 4312 kilomètres carrés, soit d'un tiers de plus que le canton de Vaud.

Presque toute la Savoie est occupée par des massifs de montagnes alignées dans la direction générale du sud-ouest au nord-est, c'est-à-dire parallèle à l'axe du Jura, formant une transition naturelle entre cette chaîne et les Alpes.

La chaîne du Mont-Blanc a une faible largeur de base et ne possède pas cette puissance de contreforts qui caractérise quelques massifs alpins de la Suisse, ce qui l'empêche d'être un centre de rayonnement d'eaux, malgré la quantité de neiges et de glaces qui la recouvrent. D'après E. Reclus, on peut évaluer la masse cristallisée qui s'incline vers la vallée de Chamonix à 7 milliards 580 millions de mètres cubes d'eau, quantité suffisante pour alimenter le débit constant du Rhône sous le pont de Beaucaire pendant 50 jours. Sur les 282 kilomètres carrés de

glace que comprend, d'après le même auteur, la superficie du Mont-Blanc, le versant français en a 168.

L'écoulement des eaux suit la pente naturelle du terrain et a lieu à l'ouest et au nord-ouest. L'Arve, le plus important cours d'eau, prend sa source sur les frontières du Valais, au col de Balme. Elle coule d'abord au sud-ouest, recueille, dans la vallée de Chamonix, toutes les eaux des glaciers du massif du Mont-Blanc et d'une partie des Alpes du Faucigny. Depuis le village des Houches elle tourne brusquement au nord-ouest; près de Sallanches et de Cluses elle traverse d'anciens lacs comblés par ses alluvions, et après un parcours d'environ 80 kilomètres, se jette dans le Rhône près de Genève.

Quelques rivières et torrents ont creusé d'étroits et profonds sillons, comme le Giffre, affluent de l'Arve, et la Dranse, tributaire du lac Léman. D'autres cours d'eau, comme le Fier, drainant les eaux du lac d'Annecy, et son affluent le Chéran, ont taillé des vallées largement ouvertes.

\* \* \*

Les stations météorologiques sont très bien réparties sur les diverses contrées du pays; un certain nombre se trouvent le long de l'Arve et dans ses vallées latérales: *Saint-Julien* (465 m.) et *Annemasse* (436 m.), près de la frontière genevoise; *Bonneville* (450 m.), à 27 kilomètres en amont; *Sallanches* (545 m.), 32 kilomètres plus haut, et *Chamonix* (1050 m.), au pied du Mont-Blanc. Le sommet de cette montagne porte depuis quelques années un observatoire qui, jusqu'à ce jour, ne paraît pas avoir rendu de grands services. Il n'en est pas de même de ceux installés par M. J. Vallot *aux Bosses*, à 4359 m. d'altitude, *aux Grands Mulets*, à 3021 m., et à Chamonix à 1088 m. Dans une vallée latérale, au sud de Sallanches, nous avons *Les Contamines* (1184 m.), au pied des glaciers de Miage et de Frélatête. Sur le cours du Giffre, *Samoëns* (699 m.) et

l'ancienne abbaye de *Mélan* (633 m.), près de Taninges. En remontant le Foron, nous atteignons, déjà sur le versant de la Dranse, *Les Gets*, à 1162 m. La vallée de la Dranse possède une station au *Biot*, à 822 m.

Sur les bords du lac Léman, nous avons les stations de *Saint-Gingolph*, *Evian* et *Thonon* (435 m.), et *Douvaine* (428 m.), entre le lac et les Voirons.

Plusieurs stations sont établies sur le cours du Fier et ses vallées latérales : *Thônes* (625 m.), à quelques kilomètres de sa source ; *Annecy* (453 m.), chef-lieu du département, à l'extrémité septentrionale du lac d'Annecy ; *Talloires* (478 m.), sur la rive orientale du même lac ; *Faverge* (507 m.) et *Seythenex* (712 m.), sur l'Eau-Morte, affluent de l'extrémité méridionale du lac d'Annecy, le couvent de *Tamié* (893 m.), au pied de la Belle-Etoile.

La station de *Rumilly* (334 m.) se trouve sur le Chéran, affluent du Fier. *Cruseilles* (790 m.) est situé dans la vallée des Grandes Usses, qui s'ouvre sur le Rhône près de *Seyssel* (259 m.).

Près des sources de l'Arly, l'affluent le plus septentrional du bassin de l'Isère, nous avons encore la station de *Mégève*, à 1113 m. d'altitude.

Ce réseau est complété par une station de montagne, sur le pic du *Semnoz* (1650 m.), entre la vallée du Chéran et le lac d'Annecy. Au versant sud du Semnoz, enfin, se trouve *Leschaux* (931 m.)<sup>1</sup>.

La forte inclinaison du terrain d'est à ouest fait de la Haute-Savoie un terrain bien arrosé de pluies, en même

---

<sup>1</sup> La plupart de ces stations ne consignent que des observations pluviométriques. Annecy, Mélan et Bonneville possèdent des stations météorologiques complètes. De Talloires, Douvaine et Chamonix nous avons en outre la température moyenne de quelques années, de Leschaux et du Semnoz la pression de l'air et les températures extrêmes.

Le service météorologique de la Haute-Savoie a été inauguré en 1876 ; plusieurs stations montrent malheureusement de nombreuses lacunes dans leurs observations.

temps que son altitude et son relief se répercutent dans les extrêmes de température. Aussi, la végétation est-elle en complète harmonie avec les particularités du climat. Dans les vallées et sur les pentes inférieures des montagnes, sur les collines avoisinant le lac Léman, on cultive le tabac et la vigne. De grandes étendues sont couvertes de châtaigniers; le noyer prospère jusqu'à près de 900 m. Les céréales sont peu cultivées. La surface utilisable pour les cultures, la moitié environ du territoire, consiste surtout en prairies naturelles.

Néanmoins, les productions agricoles, l'élevage du bétail, la fabrication du fromage, etc., suffisent pour nourrir une population relativement considérable, supérieure à la moyenne de la France.

Les forêts ne se distinguent pas de celles des autres régions voisines du lac Léman. Le hêtre se rencontre jusqu'à 1200 m., l'érable monte à 1600 m.; plus haut, le sapin (*Abies pectinata*) et l'épicéa (*A. excelsa*) couvrent les pentes jusqu'à 1800 et 1900 m. La limite supérieure de la végétation, sur les versants orientés au sud, s'arrête à 3000 m. environ.

### La pression de l'air.

La hauteur moyenne du baromètre est à Annecy de 723<sup>mm</sup>6, à Mélan de 707<sup>mm</sup>2, à Leschaux de 682<sup>mm</sup>0 et au Semnoz de 624<sup>mm</sup>9. Dans les mois de juillet à octobre, la hauteur moyenne a été trouvée à Chamonix (1088 m.) de 671<sup>mm</sup>2, aux Grands Mulets (3021 m.) 532<sup>mm</sup>9 et aux Bosses (4359 m.) 447<sup>mm</sup>2.